



Intervention pour la commission permanente du 13 décembre 2010

Sophie Bringuy

« Monsieur le président, Cher(e)s Collègues,

Les rapports soumis aujourd'hui au titre de l'environnement sont à la fois la conclusion d'une année dense et riche, et l'annonce par certains égards des actions qui seront menées l'année prochaine.

Rapport 266 : préservation et mise en valeur du patrimoine naturel régional

Dans ce rapport, nous vous proposons d'affecter 5 132 713,50 euros dans le cadre de la mise en œuvre de notre plan régional d'action pour la biodiversité.

*A souligner, une subvention exceptionnelle prévue au bénéfice du **Parc naturel régional** de Brière, pour la mise en œuvre d'un **projet de restructuration des équipements du village de Kerhinet**. Ce parc est au cœur de son travail de relabellisation. Cette action, avec notamment la réalisation d'une exposition interactive, participera de la valorisation auprès du grand public, mais aussi de ses partenaires, du travail réalisé par le parc sur le terrain et dans chacune des communes membres.*

*Au-delà des parcs, notre maillage « naturel » du territoire est constitué d'espaces exceptionnels au regard de la biodiversité que sont les **réserves naturels régionales**. Nous vous proposons aujourd'hui d'attribuer les subventions nécessaires pour que nos gestionnaires ou futurs gestionnaires, ici Bretagne Vivante-SEPNB pour la Tourbière de Ligné, la Commune de Parigné-l'Évêque pour les Bas-Marais tourbeux de la Basse Goulandière, et la Communauté de communes du Pays fléchois pour la réserve naturelle régionale du Marais de Cré-sur-Loir/La*

Flèche, puissent mener à bien leurs programmes d'actions. Celles-ci s'élèvent à 385 674,50 euros.

*Par ailleurs, nous avons pas le souci d'une action transversale et d'un soutien aux acteurs qui contribuent à façonner nos territoires et en préserver la biodiversité. Notre plan régional comprend ainsi un volet ambitieux en matière de **mesures agri-environnementales**. Nous vous proposons d'affecter 2 025 270 euros pour encourager les pratiques respectueuses des milieux sur les grandes zones humides tant au niveau national qu'international. Pour n'en citer que quelques-unes et nous faire voyager un peu hors de cet hémicycle : marais de Brière, estuaire de la Loire, lac de Grandlieu, Basses Vallées Angevines, marais de Talmont...*

En parallèle de la poursuite des actions engagées, nous souhaitons pouvoir les évaluer de manière précise afin d'apprécier la pertinence de notre politique agroenvironnementale au regard du coût induit. Notre objectif est bien entendu d'étudier les pistes d'amélioration possibles du dispositif. Nous vous proposons ainsi d'autoriser l'engagement des 39 000 euros nécessaires à la réalisation de cette étude.

*Aux côtés de l'inscription dans la durée de certaines politiques, ce rapport annonce déjà l'émergence de futures politiques. Nous vous proposons donc dès à présent d'affecter une autorisation de programme de 1 225 000 euros au futur **appel à projets « Contrat nature »**, dont les modalités de mise en œuvre vous seront précisées et soumises à approbation lors de la première réunion de la commission permanente en 2011.*

*Enfin, toutes ces politiques de territoires se complètent par notre soutien aux actions de **vulgarisation et de sensibilisation sur la biodiversité**. Nous vous proposons ainsi d'accorder 1 050 000 euros au département de Loire-Atlantique pour la création d'un espace pédagogique dédié au grand public, situé au bord du lac de Grand-Lieu. Ce projet s'inscrit pour nous dans un réseau de centres dans la Région, aux côtés de la maison de l'Estuaire à Saint-Nazaire, dont il était question lors de la dernière commission permanente, et du centre de Beautour, dans les environs de la Roche sur Yon. Pour information, le coût total de ce projet s'élève à 5 400 000 euros.*

On peut dire qu'à côté la modeste somme de 2 340 euros sollicitée par Mayenne Nature Environnement pour l'édition de l'atlas des amphibiens et reptiles de la Mayenne paraît illusoire !

Rapport 268 : axe ligérien

Je transmets la parole à Christophe Clergeau pour le rapport sur l'axe ligérien.

Rapport 285 : Maîtrise de l'énergie, qualité de l'air et déchets

*Après le volet maîtrise de l'énergie, qui vous a été présenté par notre vice-présidente en charge de l'énergie, Emmanuelle Bouchaud, place au déchet. Lors du budget primitif 2010, nous avons adopté le Plan régional d'élimination des déchets dangereux (PREDD). Dans ce cadre, nous vous proposons de lancer un marché pour réaliser une **étude sur l'amiante**. L'objectif : dresser un état des lieux sur la réglementation, les différentes formes sous laquelle on peut trouver ces minéraux, mais aussi évaluer et localiser les gisements existants. Cette étude sera réalisée en concertation avec les différents acteurs concernés par l'amiante, notamment en lien avec les travaux engagés dans le Plan régional Santé Environnement (PRSE).*

C'est une première action pour la mise en œuvre du PREDD. Nous vous en proposerons d'autres dès début 2011, je ne souhaite pas déflorer ce sujet aujourd'hui.

*Autre thématique : l'air, avec des subventions que nous vous proposons d'attribuer à notre partenaire **Air pays de la Loire**. 50 000 euros seront plus particulièrement consacrés au financement du programme **BASEMIS**, qui permet une cartographie des émissions de gaz à effet de serre en fonction des sources. Un outil intéressant dans le cadre de l'élaboration des Plans climat énergie territoriaux (PCET).*

Rapport 286 : gestion de l'eau dans les bassins versants

*Ce rapport se situe dans la continuité de ce que nous vous avons déjà présenté en la matière, avec notamment la proposition d'approuver le programme d'actions 2010-2012 du **contrat régional de bassin versant** « Layon-Aubance » (49), et de valider*

quelques ajustements pour ceux de la Mayenne et de la Sèvre Nantaise. Ce sont au total 930 000 euros d'affectations nouvelles qui seront ainsi engagés dans plus de 80 actions impliquant des acteurs très variés sur le territoire : syndicats, collectivités, associations de pêches, représentants du milieu agricole, associations de protection de l'environnement...

Parmi les opérations qui seront menées, il y aura des actions en matière d'économie d'eau au niveau des équipements publics, de gestion différenciée d'espaces verts avec l'acquisition de matériel alternatif, restaurations de la continuité écologique des cours d'eau, de ripisylves et de berges, ou encore des inventaires de zones humides. Bref, nos actions suivent leurs cours en cette fin d'année, et 2011 est déjà bien engagé. »

Sophie Bringuy